

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je, soussigné, **JEAN-SÉBASTIEN HUET**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, Affaires contractuelles et soutien VGE chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans les réponses d'Énergir aux demandes de renseignements 24 et 25 de la Régie, à savoir les pièces Gaz Métro-9. Documents 1 et 2;
3. Tous ces faits allégués sont vrais à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 3 juin 2022.

Jean-Sébastien Huet
[Jean-Sébastien Huet \(3 juin 2022 15:24 EDT\)](#)

JEAN-SÉBASTIEN HUET

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 3^{ième} jour de juin 2022



Commissaire à l'assermentation

